



# LES ARCHERS DU PEAGE

## LES ARCHERS DU PEAGE



Vous invitent à participer le **DIMANCHE 3 JUIN 2018** à leurs concours Fédéral et en collaboration avec le Comité Aube de tir à l'arc au Championnat Départemental FITA (ouvert)

Ces 2 compétitions sont qualificatives aux Championnats de France.

Un trophée sera remis par les Chevaliers de l'Arc Champenois au club ou à la compagnie qui sera le plus représenté lors de cette journée.

Seul le nombre de participant sera pris en compte et non le nombre de départ.

Le trophée est ouvert à toutes les ligues.

En cas d'égalité de participants entre compagnies ou clubs, le nombre de jeunes sera privilégié

### LIEU :

Terrain de football de la commune d'**AUXON**.

**-Fédéral ou FITA : (Seul ce départ Fita est valide pour le championnat départemental)**

-Ouverture du greffe	8H15.
-Echauffement	8h45
- pause	10mn
- Début des tirs	9h30.

**-Fédéral ou FITA : (Fita non valide pour le championnat départemental)**

-Ouverture du greffe	13h15.
- Echauffement	13h45
- pause	10mn
- Début des tirs	14 H 30.

**Tenue blanche ou de club souhaitée**

## **BLASONS ET DISTANCES SELON LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR:**

### **FITA**

<u>Distances&amp; Blasons</u>		Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Autres
H & F	CL	2x20 m	2x 30 m	2 x 40 m	2 x 60 m	2 x 70 m
Blasons		80 (1)	80	80	122	122

(1) hauteur du centre du blason poussins : 1,10 m

Cadets à Super vétérans arcs à poulies

Tir à 2 x 50 m blasons de 80 cm réduit à 6 zones du 10 au 5

### **Fédéral**

<u>Distances&amp; Blasons</u>		Benjamins	Minimes	Autres
Distance		2 x20 m	2 x 30 m	2 x 50 m
Blasons		80	80	122

### **Rythme**

ABC ou AB/CD selon le nombre de participants

### **Prix des inscriptions :**

compétition seule

7 € pour les poussins, minimes, benjamins, cadets et juniors.

9€ pour toutes autres catégories.

2 compétitions

12 € pour les poussins, minimes, benjamins, cadets et juniors

16 € pour toutes autres catégories.

### **Récompenses :**

Coupe pour chaque premier hors championnat départemental

Le championnat départemental est pris en compte par le Comité Aube de Tir à l'arc

Inscriptions à renvoyer avant **le jeudi 31 mai 2018** à

[archersdupeage@yahoo.fr](mailto:archersdupeage@yahoo.fr)

Par courrier : Olivier GOMAS, 444 rue des Dahlias, 10320 SOMMEVAL ☎ 06 27 68 13 68

Seront prioritaires, les inscriptions accompagnées du règlement par chèque libellé à :

**LES ARCHERS DU PEAGE**

**Restauration possible sur place**